

SOUTIEN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES À L'AGRICULTURE

Les gouvernements apportent un soutien à l'agriculture grâce à un éventail de moyens, allant de transferts de budget financés par le contribuable à des politiques telles que la protection aux frontières et les prix administrés, qui, dans la mesure où ils font augmenter les prix au-delà des niveaux qui prévaudraient en leur absence, font l'effet d'un impôt implicite sur les consommateurs. Si certaines de ces mesures poursuivent des buts recommandables tels que le soutien aux communautés rurales et l'incitation à des pratiques agricoles qui ne nuisent pas à l'environnement, elles peuvent aussi conduire à des distorsions du commerce, à une surproduction et à des dégâts environnementaux.

Définition

L'estimation du soutien aux producteurs (ESP) de l'OCDE est un indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des mesures de soutien à l'agriculture, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricoles. Elle peut prendre la forme d'un montant total, mais elle est le plus souvent exprimée en pourcentage des recettes agricoles brutes (ESP en pourcentage). C'est cette mesure que l'on utilise ici.

La mesure a été approuvée par l'ensemble des pays membres de l'OCDE et est largement reconnue comme le seul indicateur fiable pour comparer le soutien à l'agriculture entre les pays et dans le temps. L'estimation du soutien aux producteurs (ESP) est disponible pour les 30 pays de l'OCDE (l'Union européenne est traitée comme une entité unique) et certains pays non membres.

En bref

Les écarts entre les niveaux de soutien constatés dans les pays de l'OCDE sont importants. L'estimation du soutien aux producteurs (ESP) exprimée en pourcentage des recettes agricoles brutes varie de quasiment zéro à 62 %. Ces disparités reflètent, entre autres, l'hétérogénéité des objectifs poursuivis par les pouvoirs publics, le recours à des moyens d'action différents au fil du temps, et le rythme et la portée variables des réformes de la politique agricole. Sur le long terme, le niveau du soutien apporté aux producteurs a diminué dans la plupart des pays membres de l'OCDE. Ainsi, l'ESP moyenne en pourcentage était plus basse sur la période 2006-08 qu'entre 1986 et 1988 (23 % contre 37 %) et elle a diminué dans la plupart des pays. Les modalités selon lesquelles le soutien aux producteurs est dispensé ont également changé quelque peu. Les formes d'aide connues pour exercer les effets de distorsion les plus prononcés sur la production et les échanges sont moins prédominantes que par le passé, puisque leur poids relatif est passé de plus de 86 % du soutien total au cours de la période 1986-88 à 56 % entre 2006 et 2008.

S'agissant des économies émergentes pour lesquelles l'OCDE calcule également l'ESP en pourcentage, cet indicateur était sensiblement inférieur à la moyenne de l'OCDE et variait de 4 % au Chili à 14 % en Israël sur la période 2005-07. L'évolution du niveau de soutien aux producteurs est variable suivant les économies. Tandis qu'il a diminué en Afrique du Sud, au Chili, en Fédération de Russie et en Israël, le niveau du soutien aux producteurs a augmenté au Brésil et en Chine depuis le milieu des années 90.

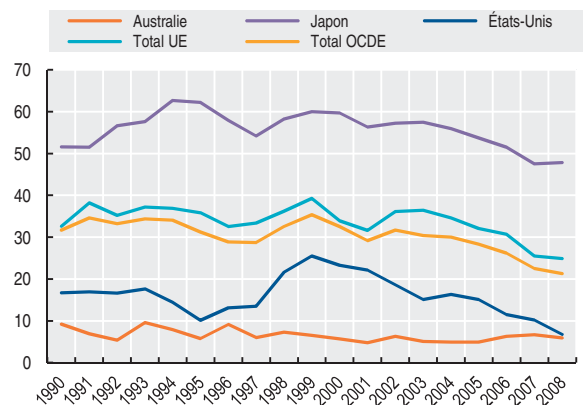
Comparabilité

Des efforts permanents sont déployés, dans le cadre de la préparation du rapport annuel *Suivi et évaluation*, pour que les politiques de l'ensemble des pays de l'OCDE soient traitées de manière cohérente et exhaustive. Chaque année, les estimations provisoires obtenues sont soumises à l'examen et à l'approbation des représentants des pays membres de l'OCDE, de même que toutes les modifications apportées à la méthodologie utilisée.

Le tableau n'inclut pas les données relatives à chacun des États membres de l'Union européenne (UE). L'Autriche, la Finlande et la Suède sont inclus dans l'UE15 depuis 1995. La Hongrie, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque, ainsi que les pays de l'UE qui ne sont pas membres de l'OCDE, sont inclus dans l'UE25 pour la période 2004-06, et dans l'UE27 depuis 2007. Le « Total OCDE » inclut la Hongrie, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque sur l'ensemble de la période considérée, mais exclut les pays appartenant à l'UE qui ne sont pas membres de l'OCDE.

Estimation du soutien aux producteurs agricoles pour certains pays

En pourcentage des recettes brutes de l'exploitation



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/822042462767>

Source

- OCDE (2009), *Politiques agricoles des pays de l'OCDE 2009 : Suivi et évaluation*, OCDE, Paris.
- OCDE (2009), *Politiques agricoles des économies émergentes 2009 : Suivi et évaluation*, OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *OECD Review of Agricultural Policies: Israël 2010*, OCDE, Paris.

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- OCDE (2008), *Agricultural Policy Design and Implementation: A synthesis*, OCDE, Paris.
- OCDE, FAO (2008), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2008-17*, OCDE, Paris.

Publications méthodologiques

- OCDE (2009), *OECD's Producer Support Estimate and Related Indicators of Agricultural Support: Concepts, Calculations, Interpretation and Use (The PSE Manual)*, OCDE, Paris.



Estimation du soutien aux producteurs agricoles par pays

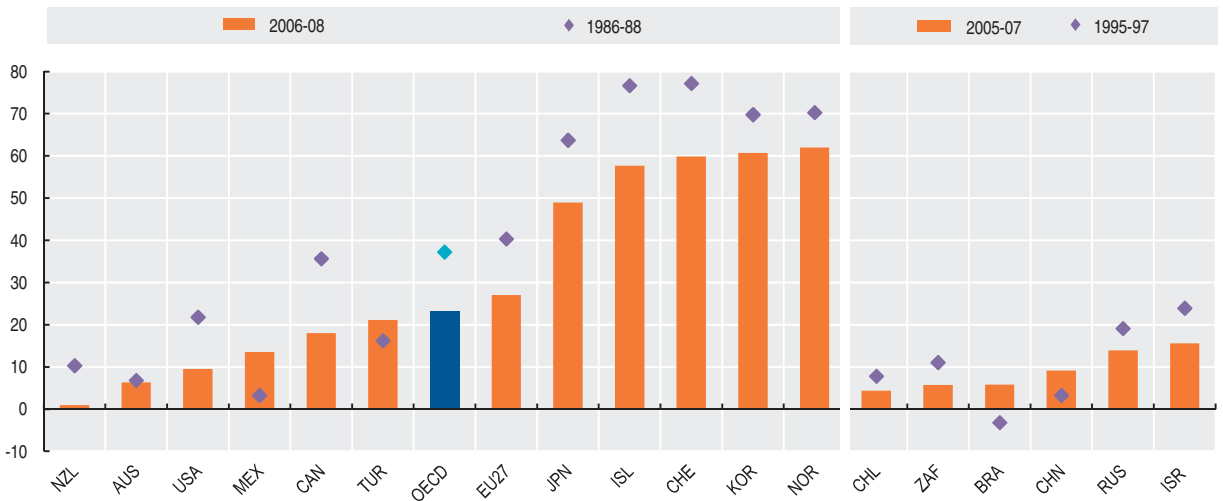
En pourcentage des recettes brutes de l'exploitation

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Australie	5.8	9.1	6.0	7.3	6.5	5.7	4.8	6.3	5.1	4.9	4.9	6.3	6.7	5.9
Canada	19.5	16.1	14.4	17.0	18.0	20.0	15.8	21.5	25.4	20.9	21.9	21.7	19.4	13.0
Corée	72.0	64.2	63.0	56.2	64.7	66.0	60.3	63.8	60.6	65.8	65.6	65.3	65.1	51.7
États-Unis	10.1	13.1	13.5	21.6	25.5	23.3	22.1	18.6	15.1	16.3	15.1	11.5	10.2	6.8
Islande	59.6	58.7	59.8	71.3	72.0	67.2	63.4	67.5	66.4	66.0	67.1	65.3	56.8	51.0
Japon	62.2	57.9	54.2	58.2	60.0	59.7	56.3	57.2	57.5	55.9	53.7	51.5	47.5	47.8
Mexique	-4.2	5.0	14.5	17.5	17.3	23.4	18.2	26.9	19.2	11.5	12.8	13.8	13.6	13.1
Norvège	65.0	66.8	69.0	71.2	71.9	67.0	66.2	74.7	72.0	67.4	66.9	65.3	58.7	61.9
Nouvelle-Zélande	1.5	1.0	1.1	1.0	0.9	0.5	0.7	0.4	0.9	0.9	1.5	1.0	1.0	0.8
Suisse	64.8	69.1	69.7	71.8	75.9	70.4	67.9	71.3	70.0	69.9	66.9	66.4	55.0	58.1
Turquie	13.0	16.0	24.9	26.4	22.3	20.8	3.9	20.9	28.3	26.2	25.1	19.9	18.9	24.5
Total UE	35.8	32.5	33.4	36.2	39.3	33.9	31.6	36.1	36.4	34.6	32.1	30.7	25.5	24.9
Total OCDE	31.2	28.9	28.7	32.5	35.4	32.5	29.2	31.7	30.4	30.0	28.3	26.2	22.5	21.3
Afrique du Sud	14.7	7.6	10.8	10.7	8.2	5.2	3.9	11.0	7.1	7.7	6.5	7.5	3.3	..
Brésil	-7.7	-0.1	-1.8	6.8	1.3	5.8	4.2	5.7	5.9	4.6	6.3	6.1	5.0	..
Chili	8.5	7.1	7.8	10.6	10.5	9.9	6.2	10.8	5.3	4.9	4.9	4.3	3.9	..
Chine	6.2	1.8	1.8	1.5	-2.4	3.4	5.9	8.8	10.1	7.2	7.8	11.0	8.6	..
Fédération de Russie	13.2	17.7	26.4	18.6	-0.7	4.6	9.2	14.6	20.9	21.9	13.3	17.5	10.8	..
Israël	24.2	24.5	23.1	23.8	25.1	28.9	26.3	26.6	22.0	20.7	17.5	17.6	11.8	20.9

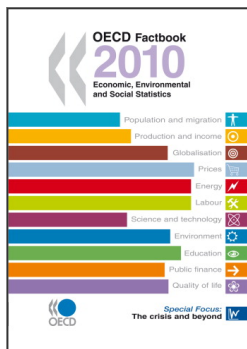
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/826383215346>

Estimation du soutien aux producteurs agricoles par pays

En pourcentage des recettes brutes de l'exploitation



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/822022843872>



Extrait de :
OECD Factbook 2010
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2010-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Soutien des administrations publiques à l'agriculture », dans *OECD Factbook 2010 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2010-80-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.